

# Commission européenne DG Education et Culture

 **ERNST & YOUNG**  
*La Qualité par principe™*

Etude de la coopération extérieure  
de l'Union européenne et de ses  
Etats membres dans les secteurs  
de la culture et de l'audiovisuel



Rapport final  
Juin 2004

TOME 2/4  
Monographies nationales

## **Avertissement de la Commission européenne - Direction Générale Éducation et Culture**

*Ni la Commission des Communautés européennes, ni quiconque agissant sous la responsabilité de celle-ci ne peut être tenu responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du présent rapport.*

*Les points de vue exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs. Ce rapport ne reflète pas nécessairement la position de la Commission et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'exactitude des informations présentées.*

*Reproduction autorisée avec mention obligatoire de la source.*

### **SOMMAIRE**

**Préambule**

**Introduction**

**Allemagne**

**Autriche**

**Belgique**

**Danemark**

**Espagne**

**Finlande**

**France**

**Grèce**

**Irlande**

**Islande**

**Italie**

**Lichtenstein**

**Luxembourg**

**Norvège**

**Pays-Bas**

**Portugal**

**Royaume-Uni**

**Suède**

## Préambule

Le présent document présente une monographie de la coopération extérieure de l'Union européenne avec les pays tiers dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel. Il représente le Tome 2 d'une étude qui en comporte quatre.

Cette étude porte sur la coopération extérieure de l'Union européenne et de ses Etats membres dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel. Elle a été confiée, sur appel d'offres, par la Direction générale Education et Culture de la Commission européenne au cabinet Ernst & Young, France.

Les 4 tomes de l'étude présentent :

- Tome 1 : Introduction et méthodologie
- Tome 2 : Monographies nationales
- Tome 3 : Monographie communautaire
- Tome 4 : Analyses comparatives et recommandations

Plus précisément, la Direction générale Education et Culture a souhaité disposer d'une étude et analyse des programmes et/ou actions de coopération extérieure de l'Union européenne et de ses Etats membres et des autres membres de l'EEE dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel en vue du développement d'une stratégie communautaire en la matière.

L'étude porte ainsi sur la coopération extérieure dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel des 15 Etats membres et des 3 pays de l'AELE/EEE<sup>1</sup>, d'une part, et des institutions européennes, d'autre part, avec les pays tiers. Sont exclus de cette catégorie « pays tiers » les pays en voie d'adhésion ou candidats à l'entrée dans l'Union européenne<sup>2</sup>.

**Remarque préliminaire** : dans l'ensemble des monographies, l'abréviation "**CESCA**" signifie "**Coopération Extérieure dans les Secteurs de la Culture et de l'Audiovisuel avec les pays tiers non membres de l'Union européenne/Espace économique européen et non candidats**". Cette abréviation prend ainsi en compte le périmètre géographique de l'étude qui exclut la coopération extérieure dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel des Etats membres de l'Union et des autres membres de l'EEE avec les autres Etats membres de l'UE/EEE et les pays candidats à l'adhésion.

---

<sup>1</sup> Islande, Lichtenstein, Norvège

<sup>2</sup> pays en voie d'adhésion en 2003 : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie

## Introduction

Les monographies présentées dans le présent document résultent d'une collecte de données effectuées via :

- des entretiens en face à face avec les principaux acteurs de la coopération extérieure dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel dans chacun des Etats membres de l'Union européenne (au sein des administrations centrales et des principales institutions culturelles) ;
- une analyse approfondie des documents recensés ;
- un questionnaire envoyé aux acteurs de coopération extérieure dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel identifiés.

Une monographie est structurée de la façon suivante :

1. Synthèse
2. Mise en évidence des principales caractéristiques nationales en termes de coopération culturelle dans les secteurs de la culture et de l'audiovisuel
3. Présentation des principaux acteurs identifiés
4. Autres acteurs identifiés
5. Annexes (acteurs rencontrés, bibliographie)